

Compte rendu de la réunion commission mixité du 24/06/2024, début à 20h.

Sont présents : Isabelle Billard (IB), Aude Soubrier (AS), Christian Bleuzen (CB) et José de Sousa (JdS)

Excusé : Jean-Baptiste Mullon (JBM).

Approbation des précédents CR : deux en cours.

Prochaine réunion : Début septembre 2024, à partir de 20h ; Cette date est retenue parce qu'elle est située après les vacances et les championnats adultes mais un sondage doit être lancé pour déterminer le bon jour.

CR de l'AG FFE d'avril 2024 : IB mentionne des points intéressants pour la commission mixité.

Point d'étape sur le traitement des données : AS propose de faire un point à la rentrée sur les données concernant le quota de joueuses et de présenter une première proposition de chiffre limite pour les clubs. L'idée est d'attendre la rentrée afin de pouvoir exploiter les données de la fin de la saison 2023-24.

Label féminin : Où en est le label féminin refondu suite aux propositions de la commission ? Le sujet a été évoqué à l'AG de la FFE du mois d'avril mais sans réelle information. A suivre.

Première réunion européenne des joueuses d'échecs : Cette première réunion est prévue à Lille le 28 septembre 2024, organisée à l'initiative d'Iris Descamps (Belgique francophone). Iris Descamps prépare une affiche et un programme comprenant une simultanée, des conférences notamment sur l'histoire des femmes dans les échecs, ainsi qu'une réunion de concertation et de discussions. Une partie de la réunion pourrait être réservée uniquement aux joueuses, tandis que la simultanée, les conférences et le repas seraient ouverts à tout le monde.

Iris Descamps a obtenu un budget de 2500 € de la fédération belge. La FFE serait-elle prête à soutenir financièrement cet événement ? La FFE accepterait-elle d'y apposer son logo ? Sinon, la Ligue des Hauts-de-France serait-elle intéressée ?

Mémoire sur les Violences sexistes et sexuelles (VSS) aux échecs : Valentin Batistella, étudiant en master 1 de sociologie à Strasbourg, a contacté IB dans le cadre de son mémoire sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) aux échecs. Il souhaite interviewer des joueuses d'échecs.

Il lui a été conseillé de contacter directement Eloi Relange pour demander l'autorisation de publier un appel à volontaires sur le site de la FFE, ou de s'adresser à JBM ou Laurie Delorme.

Intervention sur la sensibilisation aux VSS organisée par Colosse aux pieds d'argile : Cette sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS) est obligatoire pour toutes les personnes détentrices d'un diplôme d'arbitre. Ainsi, IB et CB ont assisté à cette visioconférence de 2 heures, qu'ils ont trouvée d'un bon niveau.

Compte tenu de la durée limitée, la sensibilisation s'est concentrée sur les enfants et les violences sexistes et sexuelles qu'ils/elles peuvent subir. L'intervenant a diffusé une courte vidéo de sensibilisation, a fourni des pistes et des règles pour reconnaître une VSS, et a expliqué les actions à entreprendre face à ce problème très grave.

... / ...

L'intervenant a également répondu à la question suivante : comment se protéger contre de fausses accusations ou accusations malveillantes lorsqu'on encadre des enfants ? Il a rappelé que sur 100 signalements, 98 sont vrais et seulement deux sont faux ou incomplets. Bien que les faux témoignages soient rares, ils peuvent détruire la vie de la personne accusée à tort.

Le seul bémol de la formation est que, lors de la quatrième intervention, l'intervenant aurait pu se renseigner davantage sur le fonctionnement de la Fédération Française des Échecs (FFE) et le contexte des échecs.

Prix féminins dans les tournois : IB a discuté par téléphone avec Sébastien Flament concernant les prix féminins dans les tournois de sa ligue, dont il est arbitre et joue un rôle important dans l'organisation.

Sébastien Flament a contacté IB, en tant que Présidente de la commission mixité, pour connaître l'avis de la commission sur la pertinence de continuer à attribuer un prix féminin dans des tournois mixtes. Il souhaite savoir s'il existe des règles, des obligations ou des recommandations à ce sujet.

IB lui a précisé que pour un tournoi organisé par un club, il n'y a pas d'obligation spécifique concernant les prix féminins. Elle a suggéré que le montant du prix féminin soit intégré au classement général afin d'augmenter le nombre de récompenses distribuées. Cette mesure pourrait accroître les chances qu'une femme reçoive un prix et ainsi monte sur le podium.

AS propose d'augmenter les prix dans les catégories « petites » où la participation féminine est plus forte. Une autre suggestion est d'utiliser le prix féminin pour financer des cours avec une joueuse expérimentée, permettant ainsi d'analyser les parties des participantes. Une alternative suggérée par JdS serait de rendre l'inscription gratuite pour les joueuses.

En conclusion, tous les membres de la commission sont favorables à l'idée que la suppression du prix féminin doit bénéficier aux femmes d'une manière ou d'une autre. Sébastien Flament est sensible à ce point.